

Le Jardin des Nations : un plan directeur pour le quartier des organisations internationales à Genève

Autor(en): **Frei, Anita**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-957909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Jardin des Nations. Un plan directeur pour le quartier des organisations internationales à Genève

26

Der Nationengarten

Der Richtplan des Quartiers der internationalen Organisationen in Genf wurde vor kurzem öffentlich aufgelegt. Das Planungsgebiet von 355 ha erstreckt sich vom Genfersee bis zum Flughafen. Es beherbergt in prächtigen Parkanlagen den europäischen Sitz der UNO, der Nationenpalast von 1929, sowie zahlreiche Regierungs- und Nichtregierungsorganisationen. Von Beginn weg war dieser geschichtsträchtige und symbolische Ort Bühne architektonischer und städtebaulicher Projekte, von denen nur wenige realisiert wurden. Heute droht dieses einzigartige Quartier durch ungeordnete Eingriffe banalisiert zu werden. In einer partizipativen Planung wurden von den offiziellen Vertretern bis zu den Quartiervereinigungen alle betroffenen Akteure beteiligt. Auf der Basis von drei Entwicklungsszenarien wurde eine gemeinsame Vision für einen grünen, von Genfern wie «Internationalen» geteilten Ort entwickelt. Diese diente den Planern als Ausgangspunkt für die Ausarbeitung des Quartierrichtplans, der sich insbesondere auf die Grünstruktur, die möglichen Entwicklungspotentiale und die öffentliche und private Verkehrserschließung konzentriert. Als besonders symbolträchtiger Bestandteil ist eine Hochhausmeile entlang der neuen Tramlinie vorgesehen.

► Anita Frei,
Bernard Leutenegger

En décembre 2002 et janvier 2003, l'étude d'aménagement du site central des organisations internationales était soumise à la consultation publique. Il s'agit d'un périmètre d'aménagement concerté ou PAC, au sens du plan directeur cantonal, soit un lieu stratégique, porteur d'enjeux majeurs pour l'ensemble du canton. L'étude a abouti à un plan directeur de quartier, un nouvel instrument de planification à Genève, qui a force obligatoire pour les autorités cantonales. Intitulé Jardin des Nations, il doit orienter les transformations du site pour les décennies à venir.

Un lieu hautement symbolique

L'aire d'étude, totalisant 355 ha, s'étend du lac à l'aéroport, de la route de Ferney à l'autoroute. D'emblée, ce site s'impose comme un lieu de grande épaisseur historique et symbolique. Le siège européen des Nations Unies, les grandes institutions internationales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales ont trouvé place dans des domaines patriciens des XVIII^e et XIX^e siècles aux magnifiques parcs. Ensemble, ils composent un quartier unique, qui accueille le monde à Genève et qui en est la vitrine dans le monde. Depuis l'installation de la Société des Nations à Genève en 1919, ce territoire concentre les projets d'architecture et d'urbanisme, pour la plupart non réalisés. Sa complexité tient aussi à la relation très ambivalente que Genève entretient avec ses «internationaux», faite à la fois d'indifférence et de passion. Aujourd'hui, ce lieu exceptionnel est menacé par des interventions désordonnées, et confronté à un risque très réel de banalisation.

Trois scénarios au service d'une vision

L'étude s'est déroulée selon un processus itératif, impliquant dans une démarche dynamique les représentants des organisations internationales, des communes, des associations de défense du patrimoine et de l'environnement, des associations de quartier, réunis dans un groupe de consultation. Des séminaires de consultation ont permis d'établir le dialogue entre des attentes et des exigences diverses, parfois divergentes, et de développer un projet dans lequel chacun peut se reconnaître.

Pour éviter la banalisation de ce territoire, il s'agissait pour les mandataires d'avoir une vision ambitieuse, à la mesure de son caractère particulier et de sa dimension symbolique. Le groupe de consultation s'est donc vu proposer trois scénarios s'appuyant sur des éléments déjà présents, et illustrant des stratégies d'intervention possibles. Le scénario «maille urbaine» consiste à faire du site un morceau de ville: «parc» lui confère une forte identité d'ensemble et «jardins» renforce le caractère particulier de chaque lieu tout en mettant en réseau les différentes parties du site. La discussion autour des scénarios a permis de dégager la vision d'un lieu exceptionnel, vert et partagé par les internationaux et les Genevois.

Forte de cette orientation, l'équipe mandataire a élaboré le projet de Jardin des Nations, articulé autour de trois thèmes majeurs: trame verte, potentiel constructible et déplacements.

Une trame verte structurante

La trame verte dessine le système des espaces ouverts pour l'ensemble du site, qui représente 166 hectares, dont une bonne partie sera accessible au public. Elle est formée d'une armature de voies vertes principales, mettant en relation les différents lieux du site central entre eux, favorisant leur liaison avec la ville et offrant des parcours sûrs et agréables aux piétons et cyclistes. Elle est étoffée par un ensemble de jardins, de parcours, de places et d'esplanades, existants ou à créer. En proposant une structure d'accueil cohérente pour de futurs programmes, la trame verte permet d'identifier les potentiels constructibles et d'anticiper les demandes des organisations internationales.

Une offre diversifiée

Une des difficultés de l'exercice est l'impossibilité de définir et de quantifier les besoins dans les dix ou vingt prochaines années. Il s'agissait donc de préciser les conditions cadres de l'offre, au moyen d'un certain nombre de critères: accessibilité par les transports publics, desserte routière, patrimoine bâti ou naturel, disponibilité foncière, etc. Cette démarche a permis de dégager quelques catégories: grands bâtiments autonomes, tours sur la frange urbaine, quartiers



Le quartier des organisations internationales, un ensemble de jardins à la limite de la ville dense.

d'activités au nord du site, transformations extensions de l'existant, pavillons dans la trame verte. Ce développement, modéré, représente environ 200 000 m² de surfaces de plancher et comprend un éventail de programmes: sièges de nouvelles organisations, extensions d'institutions existantes, bâtiments d'accueil pour ONG, instituts universitaires, hébergements pour séjours de moyenne durée, équipements divers, etc.

Améliorer la qualité de vie

Dans le domaine des déplacements, une question toujours très délicate à Genève, les interventions sont de plusieurs ordres. L'offre en transports publics sera considérablement améliorée, avec la prolongation de la ligne du tramway en limite du site, un accès nouveau par un RER et une ligne de bus spécifique, la «ligne des Nations», pour desservir l'intérieur du site. Un nouvel axe routier en tunnel, collectant le trafic automobile en direction des organisations internationales, permet de réduire sensiblement le trafic de transit dans les localités et de requalifier ces espaces. Dans les constructions nouvelles, le nombre de places de parking sera drastiquement limité.

Des tours et des jardins

Le projet de Jardin des Nations reconnaît quatre grands lieux structurants. La promenade des Parcs, du bord du lac jusqu'au village du Grand-Saconnex, le cours des Nobel, entre la route de Ferney et l'OMS, et le secteur de la place des Nations. Mais le lieu le plus emblématique du projet se situe le long de la route de Ferney, grand axe menant de la place des Nations à l'aéroport,

bientôt desservi par le tramway. Sur cette frange urbaine, le risque de banalisation est particulièrement élevé et exigeait une conception d'ensemble à la hauteur de son potentiel et de ses qualités spatiales et patrimoniales. Le projet propose de regrouper le potentiel constructible dans des tours afin de dégager au sol de généreuses esplanades et des jardins ouverts au public. Il offre aussi au site central des organisations internationales une image forte de son avenir, qui doit se traduire à travers une architecture de qualité, affirmée comme le sont les exemples d'architecture moderne qui caractérisent aujourd'hui le site et qui cohabitent harmonieusement avec les classiques maisons de maître.

Après l'adoption du plan directeur de quartier, l'essentiel du travail restera à faire. Pour commencer à mettre en œuvre ce vaste projet aux

Mandataires

Urbanisme

- Carl Fingerhuth, architecte-urbaniste
- Jacques Sgard, paysagiste-urbaniste
- Bernard Leutenegger, architecte-urbaniste, pilote de l'étude
- Marie-Paule Mayor, architecte-urbaniste
- Christophe Beusch, architecte
- Anita Frei, historienne

Transports

- Transitec SA, Sylvain Guillaume-Gentil

Le pilotage opérationnel de l'étude a été assuré par la Direction de l'aménagement, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Genève

Vue générale de la maquette d'étude ; une trame verte qui ouvre le site au public et qui définit une structure d'accueil pour des nouvelles fonctions, avec une accessibilité réorganisée par de nouvelles infrastructures TC et TI.

(En vert, les composantes majeures de la trame verte ; En orange, les espaces publics principaux, places et esplanades ; En bleu, les potentiels constructibles ; En gris, le bâti existant ; En orange et en ocre, le réseau routier primaire et secondaire.)



En bordure du site, les tours de la route de Ferney, qui seront desservies par le tram, accueillent de nouvelles institutions tout en dégagant d'importants espaces ouverts.



multiples facettes, quinze actions prioritaires ont été identifiées. La première, sans nul doute la plus essentielle, est la mise en place d'une structure de suivi et de promotion, pour que les options retenues soient réalisées de façon cohérente et que le Jardin des Nations à Genève puisse s'épanouir. ■

Pour plus de détails:
www.geneve.ch/jardindesnations